



INTERVENTION DES ELUS CGT AU CT/CHSCT (Comité Technique/Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail) du 28/05/2020

OBJET : rapports à l'ordre du jour du CT/CHSCT du 28/05/2020 – (1/COVID-19 et 2/Ambassadeurs)

Mesdames, Messieurs,

Comme à l'accoutumée, nous n'avons pas été destinataires des rapports présentés à l'occasion de cette plénière dans les délais, a minima, compte tenu de la crise sanitaire, dans un délai acceptable.

Ce n'est pas tenable pour les élus du personnel très sollicités aussi dans cette période complexe pour tout le monde. Nous allons donc découvrir à cet instant les rapports finaux que vous nous présentés sans avoir pu en discuter au sein de notre organisation et in fine décider collectivement avec nos militants.

Nous en appelons une nouvelle fois à plus de respect des élus du personnel.

Néanmoins, une fois n'est pas coutume, nous tenons à souligner que le dialogue social a - quant à lui - enfin et réellement repris aujourd'hui dans notre collectivité et nous nous en félicitons.

La crise grave que nous traversons en vaut sans doute la chandelle !

Le Comité de suivi, que nous avons sollicité lors de la plénière du 7 mai, a été lui aussi rapidement mis en place, et force est de constater que ça fonctionne ! Ensemble, organisations syndicales, administration, collègues des ressources humaines, du service santé au travail, nous avons pu, nous avons su, chacun de sa place, travailler dans la même direction compte tenu du contexte difficile pour tous et nos obligations de service public à la population.

Pour la CGT, cet aspect positif du dialogue social doit nous inviter à poursuivre dans cette voie au-delà de la crise COVID-19.

Enfin, vous semblez être à l'écoute des difficultés, des insuffisances que nous remontons régulièrement grâce à la reprise du dialogue social. Les services RH et santé y répondent rapidement dès lors que cela relève de leurs prérogatives. Là encore nous nous en félicitons.

L'attention particulière pour nos collègues les plus vulnérables, en situation d'ASAM prolongé, est également une bonne nouvelle.

Certaines difficultés demeurent malgré tout. Celles le plus souvent liées aux disparités de prise en compte dans les directions des préconisations du protocole sanitaire qui s'imposent pourtant à tous et n'appellent à aucune interprétation. Nous ne manquerons pas de vous interpellier autant que de besoin.

Des questions ou précisions restent toutefois en suspens. Nous vous les livrons à l'occasion de ce CT/CHSCT et vous remercions d'y apporter des réponses :

1. Notre courrier concernant nos collègues assistants familiaux : nous restons en attente de la réponse du Président.
2. Protocole sanitaire papier : il doit être diffusé massivement. Ce n'est pas encore le cas. Attention particulière aux collègues des collèges, DGAPID. Quelle réponse apportez-vous ?
3. Pour les agents des collèges et de la DGAPID plus particulièrement : aucune réorganisation hors champ des règlements départementaux en cours ne saurait être mise en œuvre. Il nous faudra si nécessaire en débattre pour une validation en CT/CHSCT.
4. Réflexion sur le télétravail : nous vous avons déjà fait part de nos inquiétudes s'agissant des risques psychosociaux ou du rappel du droit à la déconnexion, des conditions de travail à la maison etc. Avant de traiter de ce sujet, des aménagements dans l'organisation du travail sont-ils envisagés pour les parents avec enfants présents à la maison qui télétravaillent par exemple ?
5. EPI dans les UTD : les collègues élus CHSCT nous ont fait part de ce problème persistant et déjà évoqué en CHSCT depuis plusieurs années. Ils l'ont renouvelé en commission de travail le 26 mai dernier. Quelles réponses concrètes urgentes au vu de la crise sanitaire ?
6. Chèques déjeuners : quelle est la position de la collectivité durant toute la période de crise sanitaire ?

S'agissant du rapport sur la mise en place des « Ambassadeurs COVID-19 » :

Nous nous positionnerons au regard du débat que nous allons avoir sur ce point. Des imprécisions demeurent sur le nombre d'ambassadeurs, l'absence de « feuille de missions/poste » des ambassadeurs, le temps alloué aux ambassadeurs pour exercer leurs missions, leur formation, l'information/communication nécessaire aux agents de l'existence des ambassadeurs, la clarification sur le lien responsable/ambassadeurs, la date de leur prise de fonction opérationnelle...

Voilà encore une fois dans un temps contraint ce que nous apportons au débat d'aujourd'hui en vous demandant des réponses concrètes aux questions posées.

Les élus CGT au CT/CHSCT